

## AUTORISATION D'ACTIVITE COTE PISTE AEROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG-ENTZHEIM

Après validation par la SASE, une copie de cette autorisation est transmise à la DDPAF, à la BGTA et à la DSAC-NE.

Nom et adresse de l'entreprise :

Description de l'activité côté piste :

Localisation de l'activité côté piste :

1	Exercez vous une activité en salle de tri bagages?	OUI	NON
2	Exercez vous une activité dans les salles et les passerelles d'embarquement?	OUI	NON
3	L'entreprise peut-elle être amenée, y compris de manière exceptionnelle, à livrer directement à bord d'un aéronef des articles destinés à être utilisés, consommés ou achetés par les passagers ou l'équipage au cours d'un vol ?	OUI	NON
4	L'entreprise peut-elle être amenée à introduire en PCZSAR des fournitures qui ne peuvent faire l'objet d'une inspection filtrage ?	OUI	NON

*Rayer la mention inutile*

Lorsqu'il est répondu oui à la question n°3, l'entreprise doit être titulaire de l'agrément en qualité de fournisseur habilité, indiquez dans ce cas la référence de l'agrément :

Lorsqu'il est répondu oui à la question n°4, l'entreprise doit être désignée en qualité de fournisseur connu de fournitures d'aéroport (1).

(1) sauf cadre dérogatoire fixé au §5.8 de la présente décision.

Je, soussigné, (nom, prénom) :

correspondant sûreté de l'entreprise (2), atteste de l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

(2) cf. article 3.1.1 de la présente décision

Autorisation délivrée le :		sous la référence :		date de fin de validité :	
----------------------------	--	---------------------	--	---------------------------	--

Entreprise désignée en qualité de fournisseur connu de fournitures d'aéroport ( <i>Rayer la mention inutile</i> )	OUI	NON
---	-----	-----

Le Président du directoire Aéroport de Strasbourg-Entzheim  
ou son représentant désigné.

Visa du correspondant sûreté  
de l'entreprise